



CONSEIL DE L'ENTENTE

CENTRE REGIONAL DE FORMATION POUR ENTRETIEN ROUTIER (CERFER)

B.P. 1369, Lomé - Togo Tél : (228) 70 45 71 24 E-mail : secretariat@cerfer.org Site web : www.cerfer.org

DIRECTION GENERALE
DIRECTION DE LA FORMATION
CYCLE DES LICENCES

FICHE DE RENSEIGNEMENTS LICENCE PROFESSIONNELLE SPECIALISEE : L3

A compter de la rentrée académique 2023-2024, le CERFER ouvre un nouveau cycle de formation, la Licence en sciences pour l'ingénieur : L3.

1. Spécialités de formation disponible au CERFER

Les spécialités et les options de formation en Licence Professionnelle Spécialisée offertes en cours du soir sont :

- GENIE CIVIL

● Licence professionnelle en Génie Civil option :

- Géomètre-Topographe (en cours du soir)
- Géotechnique des ouvrages (en cours du soir)

- GENIE MECANIQUE

● Licence professionnelle en Génie Mécanique option :

- Electromécanique et Informatique Industrielle (en cours du soir)
- Moteurs Thermiques et Production Industrielle (en cours du soir)

2. Conditions d'inscription

Le candidat doit être titulaire :

- Soit d'un diplôme de Brevet de Technicien Supérieur (BTS) en Génie Civil ou Génie Mécanique ou tout diplôme équivalent, avec une expérience professionnelle avérée de deux (02) ans.
- Soit au moins une Licence en Géographie ou tout diplôme équivalent, avec une expérience professionnelle avérée de deux (02) ans, pour les candidats optant pour l'option Géomètre-Topographe.
- Soit au moins une Licence en Géologie ou tout diplôme équivalent, avec une expérience professionnelle avérée de deux (02) ans, pour les candidats optant pour l'option Géotechnique des ouvrages.

3. Date de la rentrée

La rentrée académique 2023-2024 pour le parcours Licence en cours du soir au CERFER est prévue pour le **Lundi 20 Décembre 2023 à 17 heures**.

4. Frais de formation

Les frais de formation s'élèvent à **sept cent cinquante mille (750 000) francs CFA** par an.

5. Lieu d'étude des dossiers

Tous les dossiers de candidatures doivent parvenir à la Direction de la Formation du CERFER au plus tard **le vendredi 22 Septembre 2023** (pour les dépôts en ligne et physique pour les candidats résidant au Togo), et **le 29 Septembre 2023** pour les dossiers physiques des candidats résidant à l'étranger (la date clôture des dépôts physiques dans les pays de résidence étant **le vendredi 22 Septembre 2023**).

Passé ces délais, aucun dossier de candidature ne sera accepté.

NB : le dépôt de dossier en ligne se fait sur le site web du CERFER (<https://www.cerfer.org>).

6. Sélection des dossiers :

Pour les candidats au parcours Licence Professionnelle Spécialisée, la sélection se fait uniquement sur étude de dossiers.

7. Dossier de candidature à fournir

Le dossier de candidature doit comprendre :

- a) Une demande manuscrite adressée au Directeur General du CERFER mentionnant clairement le parcours, la filière choisie (Génie Civil ou Génie Mécanique).
- b) Une autorisation signée de l'un des parents, du tuteur ou de l'employeur qui fera mention de son engagement à prendre entièrement en charge les frais de formation de l'étudiant.
- c) Un extrait de l'acte de naissance légalisé
- d) Un Curriculum Vitae détaillé du candidat
- e) Une copie légalisée du certificat de nationalité
- f) Une copie légalisée du relevé de notes et de l'attestation de réussite du Brevet de Technicien Supérieur BTS.
- g) Une copie légalisée du relevé de notes et de l'attestation de réussite des diplômes antérieurs pour ceux n'ayant pas le BTS ;
- h) Un certificat médical, délivré par un médecin qualifié, attestant que le candidat est apte à suivre la formation et exercer le métier ;
- i) Quatre (04) photos d'identité ;
- j) Le bordereau de versement des frais d'étude de dossier qui s'élèvent à quinze mille (15 000) francs CFA.

8. Mode de Paiement

Les frais de formation s'élèvent à **sept cent cinquante mille (750 000) francs CFA**. A cela s'ajoutent les frais de soutenance qui s'élèvent à **cinquante (50 000) francs CFA**.

Les frais de formation y compris les frais d'inscription et les frais de soutenance sont payables à **ECOBANK sur le compte N° 140035525001** du CERFER selon les modalités ci-après :

Tranches	Montant	Délai limite de paiement
1^{ère} tranche	450 000	à la rentrée
2^{ème} tranche	200 000	
3^{ème} tranche	150 000	

9. Disponibilité de logements

Les logements groupés (**4 étudiants par chambre**) dont le loyer mensuel est de sept mille cinq cents (7 500) FCFA par étudiant y compris l'eau et l'électricité, sont accessibles au Centre d'hébergement du CERFER selon le nombre de places disponibles.

NB : en raison des réformes entreprises par le centre, ce loyer mensuel n'est pas statique. Il peut toutefois subir des majorations.

10. Conseils Utiles

Dans le cas où l'étudiant est logé, ce dernier doit prévoir les éléments suivants :

- Une moustiquaire
- Des draps de lit à une place
- Un nécessaire de toilette (brosse à dent, savonnière de toilette, serviette, etc.)
- Un réchaud à gaz, casseroles et quelques assiettes.

N.B : Dans tous les cas, l'usage de toute résistance chauffante est prohibé.

Pour toutes informations complémentaires, s'adresser à la Direction de la Formation du CERFER.

Direction de la Formation du CERFER Cel : (228) 91 46 91 79 / 70 14 57 17 Tél. (228) 70 45 71 24 Fax : (228) 22 26 06 70 Email : secretariat@cerfer.org Site web : www.cerfer.org
